



# BULLETIN

**TRANSPORTATION DISTRICT 140**  
**DISTRICT DES TRANSPORTS 140**

*International Association of Machinists and Aerospace Workers*  
*Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale*

**À TOUS LES MEMBRES DE L'AIMTA**  
**TRAVAILLANT CHEZ**  
**CAFAS**  
**(CONSOLIDATED AVIATION FUELING AND SERVICES) -**  
**MONTRÉAL**  
**ET**  
**CONSOLIDATED AVIATION - TORONTO**  
**OBJET : DÉCISION DU CCRI**

Chers confrères,  
Chères consoeurs,

L'AIMTA avait demandé au Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) d'accorder une mesure de redressement provisoire à l'AIMTA et à ses membres travaillant pour CAFAS à Montréal et pour Consolidated Aviation à Toronto. Cette mesure avait principalement pour but de garantir le droit de l'AIMTA et de ses membres à une véritable justice en permettant à votre syndicat et son conseiller juridique de présenter leurs arguments avant le transfert de tout contrat de ravitaillement et du travail de nos membres à d'autres fournisseurs de service.

Or, nous venons tout juste d'apprendre par notre représentant juridique que le CCRI a rejeté notre demande (et, par le fait même, nos membres) sans fournir de raison. Par l'entremise de son conseiller juridique, l'AIMTA demande maintenant au CCRI de lui fournir les raisons de son refus. Le CCRI nous a aussi informés que le début des audiences concernant la demande principale de déclaration d'employeur unique et la plainte pour pratique déloyale de travail auront lieu plus tard cet été ou au début de l'automne. Malheureusement, il est fort probable que le travail de nos membres sera transféré à un autre fournisseur de service avant le début de ces audiences. Si le CCRI avait accordé, à l'AIMTA et à ses membres, la demande de redressement provisoire, nous aurions pu empêcher cette situation de se produire.

Nous continuons de vous tenir informés de l'évolution de la situation.

Syndicalement,

Fred Hospes, Président-directeur général  
District des transports 140, AIMTA

FHjmm



**BULLETIN N° 025 – PUBLIÉ LE 20 MAI 2015**  
**VEUILLEZ PHOTOCOPIER, AFFICHER ET FAIRE CIRCULER**

VISIT OUR WEBSITE / VISITEZ NOTRE PAGE WEB – <http://www.iam140.ca>

Halifax – Tel/Tél. : 902-481-0077 Fax/Téloc.: 902-481-0079  
Winnipeg – Tel/Tél. : 204-987-9254 Fax/Téloc.: 204-987-9252  
Calgary – Tel/Tél. : 403-250-3708 Fax/Téloc.: 403-250-3707  
Toronto – Tel/Tél. : 905-671-3192 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-2948) Fax/Téloc.: 905-671-2114 (Toll free/Sans frais : 1-866-298-0369)  
Vancouver – Tel/Tél. : 604-448-0721 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-3140) Fax/Téloc.: 604-448-0710 (Toll free/Sans frais : 1-888-310-1688)  
Montréal – Tel/Tél. : 514-336-3031 (Toll free/Sans frais : 1-888-992-1010) Fax/Téloc.: 514-336-3039 (Toll free/Sans frais : 1-866-800-3039)